



OBJECTIFS

Former les futur-e-s technicien-ne-s chargé-e-s de concevoir, conduire, contrôler et évaluer une production agricole en acquérant les bases théoriques et pratiques en agronomie, productions végétales, biologie végétale, protection de l'environnement.

Objectifs opérationnels :

A l'issue de la formation, l'apprenti(e) devra disposer des capacités générales d'un technicien supérieur (socle commun à tous les BTS), mais aussi des capacités professionnelles suivantes :

- Conduire des productions au sein d'un système de culture
- Conduire des expérimentations
- Organiser l'activité de production
- Concevoir un système de culture multi-performant
- Accompagner le changement technique

Pour plus d'informations :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36936/>



FORMATION

La formation est organisée en **Unité d'Enseignement (UE)** regroupant plusieurs disciplines. Les horaires sont établis pour les deux années de formation avec un total de **1400 heures sur 2 ans**.

Unités d'Enseignements - Année 01

- Concevoir et réaliser un chantier (182h)
- Manager un pilotage stratégique des productions (88h)
- Evaluer et adapter un itinéraire technique de cultures (134h)
- Mener un projet d'expérimentation (105h)

L'alternance :

La formation, débute en septembre avec des alternances de **2 à 3 semaines** :

- **20 semaines de formation en centre** par an
- **27 semaines d'apprentissage en entreprise** par an
- **5 semaines de congés payés** par an

Unités d'Enseignements - Année 02

- **Agriculture Biologique (65h)**
- Tester et évaluer un système de culture (134h)
- Communiquer en langue étrangère Anglais (90h)
- **Développement** personnel et professionnel (70h)
- Proposer des changements de système de culture dans un contexte de **transition agro-écologique (144h)**
- Mettre en œuvre des **changements techniques (123h)**
- Les **enjeux** de la réalité socio-économique (50h)

LES + DE LA FORMATION

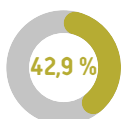
- Parcours **évolutif** en lien avec les attentes du secteur
- **Voyages d'étude**
- **Suivi personnalisé**
- **Equipes pédagogiques** d'expérience
- Réseau (entreprises du secteur)
- **Modalités pédagogiques** : travaux dirigés/pratiques, cours théoriques, travaux individuels/ de groupes, visites, rencontres avec des professionnels et anciens élèves
- **Moyens techniques** : hall agro-alimentaire, laboratoires d'analyses microbiologiques et biochimiques, ressources numériques de formation en ligne
- **Etudier et travailler en même temps** : c'est un bon moyen de combiner formation et milieu professionnel. L'apprentissage est un excellent tremplin vers l'emploi grâce à une première expérience en entreprise.



Satisfaction des apprentis 2022-2024



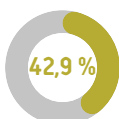
Réussite à l'examen 2022-2024



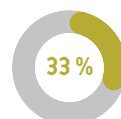
Insertion professionnelle globale 2022-2024



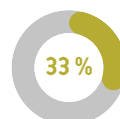
Insertion pro dans les métiers visés 2022-2024



Poursuite d'études 2022-2024



Rupture des contrats d'apprentissage 2022-2024



Interruption en cours de formation 2022-2024



CONDITIONS D'ADMISSION

- Répondre aux conditions d'accès au contrat d'apprentissage ou au contrat de professionnalisation.
- Etre titulaire d'un bac général, technologique ou professionnel ou d'un titre/diplôme de niveau 4 enregistré au RNCP

Procédure d'inscription :

- Prendre contact avec L'OFA du Valentin ET s'inscrire sur www.parcoursup.fr (à partir de janvier)
- **Les inscriptions sont possibles après fermeture de Parcoursup (mars)**
- **Nous vous accompagnons dans la recherche de votre contrat apprentissage** jusqu'à 1 mois après la rentrée en formation

Votre admission sera définitive dès que vous aurez signé un contrat d'apprentissage.



DÉBOUCHÉS ET POURSUITES

- **Métiers visés** : Chef/fe d'exploitation agricole ; Chef/fe de culture céréalière ; Technicien/ne d'agriculture ; Technicien/ne d'expérimentation ; Technicien/ne de sélection ; Technicien/ne conseil ; animateur/animatrice agricole
- **Poursuites d'études** : Licence professionnelle ; Certificat de spécialisation ; Ecole d'ingénieur agronome... - Sous réserve d'acceptation

Consultez notre site internet pour plus d'informations : <https://levalentin.education/cfppa-bourg-les-valence/presentation-de-lapprentissage/>



EVALUATION / VALIDATION

Brevet de Technicien Supérieur Agricole : **diplôme national de niveau 5** délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation. **Dispensé sous forme semestrialisée.**

L'évaluation :

- Contrôle continu en cours de formation (CCF) et sous contrôle d'un jury
- Une UE = 1 situation d'évaluation (1 à 3 CCF validant des capacités spécifiques aux blocs de compétences ci-après.

Domaines du tronc commun :

- Bloc 1 : S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Bloc 2 : Construire son projet personnel et professionnel
- Bloc 3 : Communiquer

Domaines professionnels spécifiques à la spécialité « agronomie cultures durables » :

- Bloc 4 : Conduite des productions au sein d'un système de culture
- Bloc 5 : conduite d'expérimentation
- Bloc 6 : Organisation du travail
- Bloc 7 : Pilotage stratégique des systèmes de culture
- Bloc 8 : Accompagnement socio-technique

Obtention du diplôme :

- Moyenne générale des blocs (1 à 8) > **10/20**
- Moyenne des blocs « domaine professionnel » (4 à 8) > **10/20**
- Moyenne de chaque bloc « domaine professionnel » (4 à 8) > **6/20**

Le diplôme permet l'acquisition de 120 ECTS (30/ semestre) à Parcours personnalisés possibles

Possibilité de valider certains blocs de compétences seulement. Valables à vie. Les capacités peuvent être validées par équivalence académique selon les diplômes obtenus précédemment.



A NOTER

- **Statut durant la formation** : Apprenti salarié
- **Durée de la formation** : 2 ans
- **Niveau d'études** : 5 - BTS-DUT (anciennement niveau III)
- **Hébergement/Restauration** : Possible au Valentin
- **Début de la formation** : Septembre
- **Formation** : 20 semaines par an en centre de formation
- **Obtention de l'examen** : 100% contrôle certificatif en cours de formation (CCF)
- **Accessibilité** : Voir site internet

CONTACT



CFPPA-OFA Bourg-lès-Valence
cfppa.bourg-les-valence@educagri.fr – 04 75 83 23 10

Formateur coordinateur
pierre.bouvard@educagri.fr – 04 75 83 23 10

Secrétariat
emilie.savin@educagri.fr – 04 75 83 32 35